

Relations industrielles Industrial Relations



Labor Economics, by C.G. Williams, Toronto, John Wiley & Sons, 1970, 489 pp.

Bertrand Belzile

Volume 26, Number 4, 1971

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/028279ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/028279ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (print)

1703-8138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Belzile, B. (1971). Review of [*Labor Economics*, by C.G. Williams, Toronto, John Wiley & Sons, 1970, 489 pp.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 26(4), 1058–1059. <https://doi.org/10.7202/028279ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1971

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le lecteur qui s'efforce, en parcourant ce livre, d'appliquer au contexte canadien les constatations et les observations de l'Auteur, y découvrira plusieurs points de ressemblance avec la situation des travailleurs manuels au Canada. Enfin, malgré leur poids imposant dans la collectivité américaine, il n'apparaît pas que les cols bleus puissent y être un ferment de révolution, bien au contraire. Et, si un changement intervenait, ce serait plutôt sous la forme d'un écroulement par l'intérieur !

André ROY

Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX^e siècle, par Jean Hamelin, Paul Laroque et Jacques Rouillard. Montréal, Les Presses de l'École des Hautes Etudes Commerciales, 1970, 168 pp.

A partir d'un inventaire systématique des journaux de l'époque, les auteurs ont fait un relevé des grèves qui ont eu lieu dans la province de Québec au cours du XIX^e siècle. (En fait, la première qui est mentionnée date de 1843). Elles sont schématiquement présentées dans un ordre chronologique avec la date, la durée, le lieu, la branche d'activité, le nombre de grévistes, le syndicat concerné, le litige et le règlement. Lorsqu'il s'agit d'une grève longue, un récit du déroulement de la grève dégage les faits saillants. On y donne aussi des indications bibliographiques.

Ce sont, en somme, des fiches de travail que les auteurs ont réunies et qu'ils mettent à la disposition des chercheurs qui voudront écrire l'histoire des conflits du travail au Québec durant cette période. Comme on s'est basé uniquement sur les journaux, il manque de données importantes et il se glisse des imprécisions que seules des études plus poussées dans les archives publiques et privées pourront combler. Il est encore regrettable que l'on n'ait pas pris la peine de fournir les références aux travaux qui ont déjà été publiés sur certaines grèves particulières.

Néanmoins, en plus d'être un instrument de travail précieux pour les chercheurs, cet ouvrage, malgré son schématisme et ses imperfections, est déjà intéressant à parcourir, car il lève un peu le coin du voile sur certaines mani-

festations de la lutte ouvrière au Québec au cours de cette période où l'industrialisation n'était pas encore très poussée.

Gérard DION

Labor Economics, by C.G. Williams, Toronto, John Wiley & Sons, 1970, 489 pp.

Le présent ouvrage couvre en gros les mêmes sujets que la plupart des autres volumes du même titre. Ces sujets se regroupent sous deux thèmes principaux. Dans le premier, soit l'aspect économique du marché du travail, les auteurs traitent de l'offre et de la demande du travail, de même que de la rémunération et de façon plus spécifique des différentiels de salaire. Dans le second, soit l'aspect institutionnel du même marché, ils font voir l'impact des syndicats et des gouvernements sur le processus de la négociation collective, ou tout simplement sur les relations entre employeurs et employés.

Cependant, certains ouvrages sont plus théoriques, d'autres plus descriptifs. Le présent ouvrage se classe parmi ceux du dernier type. Mais tout en étant descriptif dans son approche globale, l'auteur tente régulièrement d'analyser ou d'expliquer les principaux phénomènes observés. De plus, cette analyse s'appuie sur des études sérieuses et pour la majorité d'entre elles très récentes.

Bien entendu, un tel ouvrage descriptif présente un intérêt immédiat plus grand pour le lecteur américain que pour le lecteur étranger. Il faut quand même garder à l'esprit que le fonctionnement du marché du travail au Canada ressemble passablement à celui du marché américain, à l'exception probablement du domaine législatif.

Tout compte fait, le lecteur canadien peut certes bénéficier grandement de la lecture du volume de Williams. Ceci est d'autant plus vrai que le texte se situe continuellement au même niveau de difficulté. Il convient davantage ici de parler de niveau de facilité, car l'auteur ne s'adresse définitivement pas d'abord à l'économiste professionnel, mais plutôt à un public plus vaste comprenant, par exemple, les étudiants prégradués.

Nous recommandons la lecture de **Labor Economics** écrit par C.G. Wil-

liams. En plus des raisons ci-haut mentionnées à cet effet, nous ajoutons que le texte se lit très bien, ceci étant dû principalement à la clarté et à la qualité du style.

Bertrand BELZILE

The Best of the Canadian Personnel Journal, by J.R. Perigoe and T.F. Hercus, Toronto, Canadian Personnel and Industrial Relations Journal, 1971, 325 pp.

Le Canadian Personnel and Industrial Relations Journal a réussi dans cet ouvrage les meilleurs articles que cette revue mensuelle a publiés depuis seize ans. Ces cinquante articles sont répartis sous la classification suivante : gestion du personnel ; organisation ; sélection ; formation ; salaires ; hygiène industrielle ; relations du travail ; communications internes ; professionnalisation ; éducation permanente. On a aussi ajouté quelques articles en langue française.

La plupart des articles ont pour auteur des praticiens de la gestion du personnel. L'ensemble de ces points de vue permet de découvrir les préoccupations, l'orientation ainsi que l'évolution du climat qui règne au Canada dans ce domaine important des relations du travail.

Gérard DION

Economic Consultative Bodies: Their Origins and Institutional Characteristics, by Paul Malles, édité par Information Canada, Ottawa, Economic Council of Canada, 1971, 239 pp.

Les corps économiques consultatifs se sont développées énormément au cours des dernières années, principalement depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. On en retrouve aujourd'hui dans la plupart des pays industrialisés d'Occident.

Paul Malles, du Conseil économique du Canada, a voulu les faire connaître en répondant à certaines questions que se pose le public au sujet de ces organismes. Pourquoi ont-ils fleuri dans les pays industriels ? Quels sont les motifs qui ont présidé à leur établissement ? A quels besoins répondent-ils ?

L'auteur, s'inspirant d'études sur le sujet faites en Europe attribue leur généralisation au rôle de plus en plus grand que joue l'Etat dans la vie économique, d'où l'importance pour les gouvernements modernes d'obtenir la participation des différents groupes d'intérêts à l'élaboration de leurs politiques économiques en ce qui concerne le plein emploi, la stabilité des prix, l'équilibre des paiements internationaux et la participation effective de toutes les classes de la société à l'élévation des niveaux de vie.

Evidemment, le rôle et la composition en varient beaucoup d'un pays à l'autre selon les contextes historiques. A certains endroits, les conseils sont tripartites : Etat, employeurs et salariés ; ailleurs, ils sont formés de l'ensemble des corps intermédiaires existants ; enfin, il arrive que les gouvernements se contentent de faire appel à des comités d'experts, comme c'est le cas notamment aux Etats-Unis.

Les conseils diffèrent également quant à la nature de leurs suggestions : dans certains cas, l'institution joue un rôle essentiellement consultatif en ce sens qu'elle limite son action à donner les conseils qui lui sont demandés sur un sujet donné, le gouvernement restant absolument libre de les accepter ou de les rejeter, tandis que, dans d'autres cas, un véritable dialogue s'engage entre le gouvernement et les corps intermédiaires.

En général, les conseils économiques poursuivent les objets suivants : apporter aux services de l'Etat des connaissances et une expérience qu'ils ne possèdent pas ; établir un consensus général au moment des prises de décision ; effectuer des recherches approfondies sur divers problèmes économiques et sociaux ; élever le niveau de la discussion sur les questions économiques dans le public.

Malles étudie ensuite le fonctionnement du système dans un certain nombre de pays, notamment en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Grande-Bretagne, en Suède, en Allemagne occidentale et aux Etats-Unis.

Tous ceux qui ont pour responsabilité d'instituer à l'intérieur du pays les mécanismes nécessaires à la démocratisation de la vie économique et sociale trouveront profit à étudier dans cet ouvrage les moyens utilisés par différentes na-